

## Il faudrait 13 barrages comme La Romaine pour répondre aux demandes, dit Hydro-Québec

C'est « irréaliste » d'accepter tous les projets notamment de la filière des batteries, d'hydrogène vert et d'aluminium vert, écrit la société d'État dans un nouveau mémoire.



Hydro-Québec a préparé un mémoire dans le cadre de l'étude du projet de loi 2 du gouvernement Legault.

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS



Thomas Gerbet

Publié le 30 janvier 2023 à 14 h 51 HNE

Mis à jour le 30 janvier 2023 à 19 h 30 HNE

Les entreprises attirées par l'électricité québécoise verte et bon marché ont transmis à Hydro-Québec des demandes d'alimentation totalisant 23 000 mégawatts (MW), révèle un mémoire de la société d'État, qui sera rendu public mardi, obtenu par Radio-Canada. C'est encore plus que ce qu'avait estimé le gouvernement Legault. Des choix difficiles sont à prévoir.

« Nous constatons un engouement sans précédent pour notre électricité au sein de secteurs émergents, par exemple ceux des batteries et de l'hydrogène vert », explique Hydro-Québec dans le mémoire préparé pour la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 2 [↗](#), qui vise notamment à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité.

***« Les entreprises attirées par la faible empreinte carbone de notre électricité et la compétitivité de nos tarifs ont transmis à Hydro-Québec des demandes d'alimentation équivalent à la moitié de la puissance installée du parc d'Hydro-Québec. »***

— Mémoire d'Hydro-Québec

L'essor de la demande vient du transport électrique, ainsi que de la conversion du chauffage et des procédés industriels des entreprises, poussés par les ambitions du gouvernement.

Vendredi, le premier ministre François Legault défendait l'idée de fournir de l'électricité à bas prix aux industries qui contribuent à la décarbonation de l'économie. Il a cité la filière batterie, l'hydrogène vert, l'aluminium vert et l'acier vert, entre autres.

## **23 000 MW de demandes**

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, avait déjà évoqué 20 000 MW de demandes sur son bureau.

Plus précisément, le total est de 23 000 MW, calcule Hydro-Québec. C'est la puissance qu'il faudrait ajouter si on acceptait d'alimenter tous ces projets.

Cela « équivaldrait à la construction de 13 complexes comme celui de la rivière Romaine », estime la société d'État, et comprendrait :

- plus de 80 projets de plus de 50 MW, pour environ 20 000 MW;
- plus de 150 projets de 5 à 50 MW, pour environ 3000 MW.

***« Bien entendu, un tel scénario est irréaliste. Des contraintes techniques, économiques et sociales font qu'il ne sera possible d'alimenter qu'une fraction des demandes reçues. »***

« Il faudra donc faire des choix pour maximiser les retombées liées à l'utilisation de nos ressources énergétiques », écrit Hydro-Québec.

À titre de comparaison, et pour donner une idée de l'ampleur de ces demandes, l'ensemble des clients de grande puissance du Québec représente aujourd'hui un peu plus de 9000 MW de puissance.

Entre 2000 et 2022, la demande industrielle avait augmenté de seulement 0,1 %, mais les perspectives ont radicalement changé, alors que la transition énergétique se concrétise.

### **Entre 8000 et 10 000 MW seront nécessaires, selon Pierre Fitzgibbon**

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec, Pierre Fitzgibbon, a réagi sur son compte Twitter. Il admet que de « réaliser 23 000 MW de projets est irréaliste ». Il écrit que son ministère « évalue qu'entre 8000 et 10 000 MW seront nécessaires pour les projets ».

*« On doit prioriser des projets de décarbonation avec des retombées économiques importantes. »*

— Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec

### **Un enjeu de puissance avant d'être un enjeu d'énergie**

François Legault répète souvent que la province aura besoin de 100 térawattheures (TWh) additionnels d'énergie pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, soit « un demi-Hydro-Québec ». Mais à plus court terme, ce n'est pas un problème d'énergie mais un problème de puissance qui se pose. La société d'État pourrait manquer de puissance dès 2026-2027.

Il faut distinguer l'énergie, qui est la quantité d'électricité, de la puissance, qui est la capacité à fournir cette électricité à tous ceux qui en font la demande au même moment. Cette puissance est mise à rude épreuve lors des journées froides de l'hiver.

## Des conséquences sur les tarifs des clients

Hydro-Québec souligne dans le mémoire que « tout raccordement impliquant des achats d'électricité supplémentaires aura des impacts tarifaires qui devront être répartis à travers les différentes clientèles en raison du coût des nouveaux approvisionnements, qui sont plus élevés que les tarifs ».

On peut lire dans le mémoire qu'« après une longue période pendant laquelle le volume d'énergie disponible était élevé et les coûts d'approvisionnement des Québécois étaient bas (soit 3 ¢/kWh pour l'électricité patrimoniale), nous entrons dans une ère de forte demande et nous devons augmenter la production d'électricité, et ce, à un coût beaucoup plus élevé (soit approximativement 11 ¢/kWh) ».

***« Avec ces nouveaux paradigmes, nous avons plus que jamais la responsabilité collective d'allouer l'électricité de manière stratégique pour en maximiser les retombées, tant sur le plan de la réduction des GES que pour le développement économique. »***

— Mémoire d'Hydro-Québec

Le mémoire d'Hydro-Québec est favorable au projet de loi 2 qui prévoit de plafonner le taux d'indexation des tarifs domestiques.

Ce projet de loi permet aussi à Hydro-Québec de refuser des demandes d'alimentation de plus de 5 MW. Auparavant, la société d'État était tenue d'accepter tout projet de moins de 50 MW. Le raccordement de centres de traitement de cryptomonnaies avait été critiqué.



Thomas Gerbet